

**COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE**

**Département de l'Aveyron**  
**Arrondissement de Millau**  
**Canton de Saint-Affrique**

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
de Présents : 14  
de Votants : 15

Vote : Pour : 13                      Contre : 0                      Abstention : 2

**Extrait du Registre**  
**Des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du Jeudi 30 Avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Étaient présents : M. ARTIS Frédéric, Mme ARTIS Géraldine, M. BERNARD Arnaud, M. CAILHOL Gérard, Mme DELMAS Lidwine, Mme DURAND Sophie, M. MARAVAL Loïc, Mme MENRAS Nicole, Mme METGE Magali, Mme NEGRE Isabelle, M. PRIVAT Gaëtan, M. ROUSTAN Sébastien, M. ROZENZWEJG Henri-Jean, Mme RUDELLE Geneviève.

Procuration : M. DURAND Damien à M. BERNARD Arnaud

Secrétaire de séance : Mme RUDELLE Geneviève

Date de la convocation : 17 avril 2026

**Objet : Budget Communal 2026 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.**

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :                      540 301.08€
- Un déficit de fonctionnement de :                                      0.00€

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	205 806.96 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	334 494.12 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>540 301.08 €</b>
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	-362 456.21 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	-50 400.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E -412 856.21 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H 540 301.08 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	412 856.21 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	127 444.87 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0.00 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, décide :

- D'APPROUVER l'affectation du résultat de fonctionnement dans les conditions exposées ci-dessus

Ainsi délibéré à VABRES L'ABBAYE  
Les jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures au Registre  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Signé : Le Maire  
Frédéric ARTIS

La secrétaire de séance

